

Jeudi

21

Novembre  
2019

Les infos en ligne du SNUipp 63



## Absence non remplacée : je clique, je signale...

Face à l'absence de moyens de remplacement le SNUipp-FSU 63 rappelle la consigne intersyndicale :

### Absence d'un enseignant

- Demander aux parents de garder leur enfant au-delà d'une journée de non-remplacement ou dès la première journée d'absence dans le cas d'une autorisation d'absence déposée depuis au moins une semaine et sous réserve de s'être informé la veille, des conditions de remplacement.
- Compléter l'enquête en ligne
- Adresser si besoin un message d'alerte et d'information à [snu63@snuipp.fr](mailto:snu63@snuipp.fr)

Il invite les collègues à [remplir l'enquête en ligne](#) dès qu'un remplacement n'est pas assuré.

Il propose une [affichette à apposer à l'entrée de l'école et de la classe](#) ainsi qu'un [message à adresser aux parents d'élèves](#).

### Recrutement de contractuels

De source administrative, nous avons appris le recrutement de 11 contractuels qui viennent s'ajouter aux 7 qui avaient été reconduits en début d'année. C'est une nouveauté : dans la droite ligne de la nouvelle loi Fonction publique, il sera mis fin à leur contrat en février alors que nous serons en pleine saison hivernale. Qu'en sera-t-il après ?

Dans l'attente ces moyens précaires et révocables seront vite absorbés dans la cohorte des remplacements non assurés. Certains jours, le chiffre d'une cinquantaine d'emplois a été avancé.

Pour répondre au manque de remplaçants, le SNUipp-FSU revendique l'augmentation :

- ➔ du nombre de postes ouvert au concours ;
- ➔ du recrutement d'enseignants sur postes statutaires.

Cependant, dans la mesure où ces enseignants contractuels ont déjà été recrutés sur la base de leur diplôme, à savoir le master MEEF, le SNUipp demande :

- ➔ que des aménagements horaires leur soient proposés afin qu'ils puissent repréparer le concours ;
- ➔ que leur contrat soit étendu jusqu'à la fin de l'année scolaire.